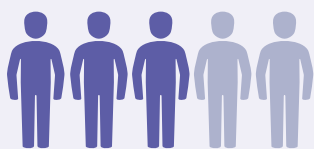


DIAGNOSTIC SANTÉ DU TERRITOIRE

Ce que disent les habitants

SANTÉ MENTALE



> **3 habitants sur 5**
ont déjà ressenti un
mal-être psychologique.

> **1 habitant sur 10**
ressent un mal-être ou une détresse
psychologique de manière fréquente.

60 %

des personnes ayant
déjà ressenti un mal-être
n'ont jamais consulté
un professionnel.

Les raisons sont les suivantes :

- **Manque d'accès** (délais, coût, disponibilité...) pour 14,5 % des répondants ;
- **Manque d'information** pour 14 % des répondants ;
- **Freins invisibles** (peur, culpabilité, isolement...).

> **Seulement 6,5 % des habitants**
estiment que la santé mentale est bien
prise en compte sur le territoire.

Ce chiffre révèle un manque de repères,
d'information et d'accompagnement.



SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

> **9 habitants sur 10**
reconnaissent l'impact de leur cadre de vie sur leur santé
et ont accès à un espace vert, mais la prévention est jugée
insuffisante. Il y a un besoin d'information sur certains
sujets (par exemple, les perturbateurs endocriniens).

Les habitants attendent une prévention visible,
concrète et ancrée dans leur quotidien.



> **Sur le territoire,
les habitants aiment...**

- la nature,
- les équipements sportifs et verts,
- l'offre alimentaire de qualité.



ACCÈS AUX SOINS



> **7 habitants du territoire sur 10** ont un médecin traitant.

> **Seuls 2 habitants sur 10** utilisent la téléconsultation.

> **42 % des habitants** seraient prêts à utiliser la téléconsultation si elle était proposée.

> **1 habitant sur 3 est réticent** à utiliser la téléconsultation.

Cela révèle un besoin d'accompagnement et une meilleure acculturation, sans déshumaniser la relation de soin.

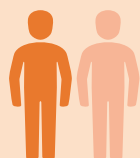
> **42 % des habitants** jugent l'offre de soins moyennement adaptée.

> **Moins de 10 % des habitants** jugent l'offre de soins satisfaisante.

> **48 % des habitants** estiment que l'offre de soins ne répond pas à leurs besoins.



COMMUNICATION SUR LA SANTÉ



> **1 habitant sur 2** ne connaît aucune action de prévention en matière de santé.

> **21 % des habitants** ne savent pas répondre.

Cette invisibilité des actions peut freiner le recours aux dispositifs de santé existants.

> **Seulement 31 % des habitants** de la ville de Cholet et de la première couronne connaissent des actions de santé.

> **22 %** dans les communes rurales.

> **20 %** en quartiers prioritaires (QPV).



Les 5 priorités des habitants sont l'accès aux soins, la santé environnementale et le cadre de vie favorable à la santé, la santé mentale, l'accès aux droits en santé et l'alimentation.

